

# Assemblée Générale du CVBM

## 12 Janvier 2020

Le Président ouvre la séance à 14 heures 50.

Le quorum est atteint avec 35 présents ou représentés (12 pouvoirs) sur 53 membres du club.

- Approbation du compte-rendu de l'AG 2019 pour l'année 2018. *Approuvé à l'unanimité.*
- Allocution du Président : rapport moral puis rapport financier et rapport sportif

Le président présente ses vœux pour l'année 2020 et se félicite du bilan 2019.

- Remerciements pour la présence de nombreux membres du club et des porteurs de parts de la SCI Saint Julien.

### **RAPPORT MORAL (Marc Blondeau)**

#### **Activité du club**

**Des nouveaux au club** : David AGNIEL ; Bénédic ARDLAY ; Philippe BONNET ; Eric LOUVEAU ; Antoine MARCHAIS ; François MARTELET ; François POGU.

**Ceux qui sont partis** : J.B. COQUELLE ; Christophe VACHER ; Karine SOULEBOT ; Maxime SAINSON ; puis là dernièrement Didier COLLOT et Hervé BELLENGER

**Nouveaux voiliers** : un neptune, une yole, un vent d'ouest *Poisson Rouge* et un Cap Corse ...

Les régates Batilus, le nombre et le classement sera donné par Philippe Roy dans le bilan sportif.

- Challenge des guinguettes
- Femmes à la barre : avec 5 équipages cette année !
- Challenge Claude Debergue
- Challenge Maurice Pilon
- Régate Vent d'Ouest (nouveau 2019 initiée par Jean François Renoux et Laurent Dufort)

Concrétisant la base de nos régates club, elles permettent de partager de nombreuses manches et ainsi aux nouveaux venus de participer avec les anciens à des moments agréables. L'apprentissage de la navigation à la voile est le préambule pour participer aux régates externes où les enjeux et le nombre de voiliers est plus important : les sorties en IDF, régates FFV avec de 15 à plus de 30 voiliers.

- Descente de la Seine (juin) Le Pecq
- 6 Heures de Vaux (septembre) Vaux sur Seine
- Le ruban bleu (septembre) Triel sur Seine

- Le club a organisé cette année La Coupe Rivière pour Corsaire et Cap corse ! Avec l'organisation d'un repas : Paella, etc. Merci à Jean Marie Lemel et ses amis !

#### **Nos grosses régates sur site à Créteil :**

- Les Pieds Gelés Habitables : une réussite cette année avec 22 voiliers au départ. Venant juste après la Zacca de VGA St Maur, absente du calendrier cette année, nous avons eu peur de voir

baisser la fréquentation or de nombreux extérieurs sont venus ! Merci à Jean Claude pour l'accueil en compagnie de Philippe et de l'équipe du CVBM du comité directeur.

La traditionnelle choucroute a permis de réunir presque 50 convives à table. Un très beau succès non démenti chaque année ! Avec un manque de volontaires pour remplacer nos anciens et fidèles organisateurs historiques en 2019 (qui pour de bonnes raisons passent le relais) nous avons su nous adapter avec de l'aide externe au club !

- Les Pieds Gelés Dériveurs : venant une semaine après les habitables, cette régates permet de naviguer en dériveur et d'échanger avec les fidèles qui viennent chaque année... avec plaisir mais avec une fréquentation plus difficile à anticiper. Avec 16 voiliers cette année : un bon cru !

Il faut continuer cette dynamique d'échange entre clubs en organisant des déplacements extérieurs, que ce soit à titre collectif avec notre flotte ou à titre individuel. Cette année avec Promovoile 93 représentée par Sandrine Lecerf et Fabrice Laurent, plusieurs actions d'échanges interclubs sont en marche.

Il reste la question posée sur notre plan d'eau du devenir de l'ancienne Zacca associée à la VGA qui permettait 2 régates habitables successives.

#### Organisation de ces régates Batilus :

Nous sommes confrontés à la diminution régulière du nombre de licenciés dans notre sport, nous essayons de nous rendre attractifs avec nos moyens humains et matériels.

- Nécessité de personnes pour faire les travaux de « l'ombre »
- Sécurité sur l'eau : surveillance du trafic, sécurité et positionnement des bouées du parcours.
- La cabine pour contrôler la course : départ, arrivée, timing etc...
- L'insertion des résultats sur informatique : il faut former de nouveaux membres pour ne pas bloquer le système de mémorisation ou d'envoi des résultats.

La politique du club est prioritairement d'avoir des bateaux privés et de laisser les voiliers club aux nouveaux si possible. Cette idée continue... (on étudie l'achat ou non de nouveaux voiliers)

- Vent d'ouest : le nouveau *Poisson rouge* de Jean-Francois Renoux, complète cette flotte qui, cette année, a été active.

#### La tempête du 27 juillet 2018 :

Nous avons signalé à la mairie le danger des arbres situés dans le club US Créteil Canoë Kayak. Un arbre s'est abattu sur les voiliers avec comme conséquence un mât cassé sur l'éclair jaune *Speedy* et sur le Snipe rouge, le Flirt de M. Gibot a été écrasé, la filière du First 18 *Pouik* de Marc Blondeau cassée. L'assurance a fait son travail suite à nos déclarations. L'arbre a ensuite été débité par la ville de Créteil, le bois récupéré par un voisin. Les travaux de remise en ordre, grillage, poteaux, etc. et l'enlèvement la souche ont été terminés en 2019. (Il reste la remorque de M. Gibot à évacuer en début d'année par ses soins)

Plusieurs bateaux ont été visités cette année, plainte a été déposée.

### Les travaux effectués :

- entretien, remâtage et accastillage éclair jaune par Philippe, travaux porte Corsaire Jean François, Chantal etc ...
- Journée verte : espaces verts et bennes aux ordures avec la remorque club par Jean-Claude
- Une équipe animée par Jean-François a refait les mouillages en 2019.
- D'autres personnes se sont impliquées dans diverses tâches, citons Bruno, Paul, Jean-Paul, Sylvie, Jean-François, Frédéric, Bernard, Sylvain, Francis, Anne-Marie, Jacques, Evelyne, Jean sans oublier Michel Soudière pour son aide à distance et Michel Revêche pour le dépannage informatique.
- Le ponton bois côté vedette est refait à neuf par Sylvain Antoine Christian Marc,
- Un morceau de la berge est tombé à l'eau, il faudra réparer avec du béton armé. Nous sommes en relation avec le port de Bonneuil et la ville de Créteil pour essayer d'avancer sur ce dossier.
- Coupe et élagage des arbres à prévoir

### Achats et nouveaux matériels :

Coupe-bordures neuf

Tondeuse tractée

VHF pour sécurité navigation rivière, une deuxième la complétera en 2020.

Dotation challenge président (matériels divers fournis)

### Travaux administratifs

Merci à Chantal pour les actions vers l'assurance et la mairie pour le club canoé-kayak , courrier, compte bancaire, relations avec les services des sports, les visites aux impôts, merci à Sylvie et Philippe pour les liens FFV, Evelyne pour les tableaux excel, Jean-Antoine pour ses conseils lors de la rédaction de courriers aux administrations et merci à tous les autres pour leur participation utile et précieuse, à Bruno pour l'impression des cartes de visite et stickers, les photos, la révision des moteurs, merci à Jean-François pour le difficile dossier clos cette année avec le départ de la vedette SIAGA pour destruction .....et la promotion des VO.

La tarification mise en place reste au même niveau : voir Site cvbm.fr

### Les relations CVBM/SCI St Julien

Des parts de SCI sont à acheter pour conforter l'équilibre des parts détenues par les membres actifs (Le pratiquant régulier bénéficie d'une remise en possédant un lot de part SCI). Il serait souhaitable que les personnes qui quittent le club revendent leur part pour éviter la disparition de celle-ci, ce qui serait très dommageable pour notre avenir.

### Projets pour 2020

Le calendrier de l'activité pour 2020 va paraître bientôt sur le site.

On essaie de trouver une solution de remplacement de la Zacca.

Déplacements à l'extérieur, étendus éventuellement vers des clubs qui participent aux Pieds Gelés, je pense à l'AS Mantaise, etc.

Formation des nouveaux vers plus d'autonomie.

Apprendre à utiliser régulièrement la radio pour l'écoute du trafic des péniches. Bien Informer VNF lors des régates officielles pour maintenir de bonnes relations avec le Port.

Les voiliers du club : il faut veiller à leur entretien, nettoyage, ponçage, ils sont utiles pour promouvoir notre club, les volontaires sont les bienvenus. Une flotte club c'est pratique mais elle a ses contraintes aussi ! (Trouver une solution pour les voiliers dériveurs du club sans usage et sans équipages.)

Travaux : nous essayons d'entretenir et d'améliorer l'infrastructure et les locaux : ponton, état des remorques, pneus, signalisation, espaces verts, quai béton, déblayage des encombrants, transport à la déchetterie avec Jean-Claude, nettoyage de l'atelier.

Remorque sinistrée du Flirt à faire évacuer par M. Gibot

Trouver des véhicules pour tirer les voiliers club en régates externes pour plus de participation.

Envisager la possibilité d'une journée par mois pour travailler sur ces chantiers avec quelques volontaires (à débattre)

Sur proposition de François Martelet, mettre la Coupe Rivière 2020 à Ouistreham au calendrier.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **RAPPORT SPORTIF (Philippe ROY)**

Le nombre de licences est en baisse (comme tous les ans) et comme dans l'ensemble de la ligue (-11% pour le Val de Marne). Et 38% des coureurs franciliens ne courent pas en Ile-de-France et ne courent que les grandes régates comme IdF à la mer (ou ne régatent pas du tout). Eventuellement régatent dans de petites régates locales non déclarées.

Bravo à Bruno Benedictus qui a fait 7 ou 8 régates à l'extérieur !

### **Résultats saison 2019 (Membres du C.V.B.M.)**

#### **DÉRIVEURS**

\* **Régate de ligue FINN (5A) (C.V.Moisson Lavacourt) Finn 16 au 17 mars 2019**  
- 13 Bruno Bénédiclus

\* **Régate de ligue (5A) (C.V.Centre - Cerdon du Loiret) Finn 6 au 7 avril 2019**  
- 8 Bruno Bénédiclus

- \* Régate Interligue du Grand Est (4) (C.N Haute Seine) Finn 20 au 22 avril 2019  
- 18 Bruno Bénédiclus
- \* Régate de ligue N° 4 (5 A) (C.V.Centre-Cerdon du Loiret) Finn 18 au 19 mai 2019  
- 14 Bruno Bénédiclus
- \* La Descente de la Seine (5 B) ( Y.C. Le Pecq ) Dériveurs 16 juin 2019  
- 5 Philippe Roy et Bruno Bénédiclus
- \* Open de l'Aveyron Bananes (5 B) ( C.Y.V. Pareloup ) Dériveurs 10 août 2019  
- 7 Bruno Bénédiclus
- \* Open de l'Aveyron Trapèzes (5 B) ( C.Y.V. Pareloup ) Dériveurs 11 août 2019  
- 6 Bruno Bénédiclus
- \* Championnat Interligue La Coq au vin (4) (C.V.Centre-Cerdon du Loiret) Finn 5 au 6 octobre 2019  
- 17 Bruno Bénédiclus
- \* Pieds Gelés Dériveurs (5A) ( C.V.B.M. Créteil ) Dériveurs 24 novembre 2019
  - 1 Philippe Bonnet
  - 3 Philippe Roy et Marc Blondeau
  - 4 Eric Louveau
  - 5 Bernard Baray
  - 7 Chantal Lavisce et Judy Shrewsbury
  - 8 Bruno Benedictus
  - 10 Antoine Marchais

### QUILLARDS DE SPORT

- \* La Descente de la Seine (5 B) ( Y.C.Le Pecq ) Quillards de sport 16 juin 2019  
- 13 Jean François Renoux et Eric Louveau
- \* Coupe Vent d'Ouest (5 C) ( C.V.B.M. Créteil ) Quillards de sport 10 novembre 2019
  - 1 Jean François Renoux et Eric Louveau
  - 2 Philippe Roy et Judy Shrewsbury
  - 3 Bernard Baray et Frédéric Blondeau
  - 5 Alain Legrain et Antoine Marchais
  - 6 Jean-Claude Gillet et Chantal Lavisce
  - 7 Sylvain Rabate et Bruno Benedictus

### HABITABLES

- \* Challenge des Guinguettes (5 C) ( C.V.B.M. Créteil ) Habitables 28 avril 2019
  - 1 Philippe Roy et Christian Paulet
  - 2 Renan Gouranton et Jean-Marie Lemmel
  - 3 Bruce Commeau et Sylvain Rabaté
- \* Coupe de Rivière Cap-Corse,Corsaire (5 A) (C.V.B.M.Créteil) Habitables 4 et 5 mai 2019
  - 11 Arnaud Champagne de Labriole et David Agniel
  - 12 Bruce Commeau et Sébastien Ray

- \* **La Descente de la Seine (5 B) ( Y.C.Le Pecq ) Habitables 16 juin 2019**
  - 7 Marc Blondeau et Christian Paulet
  - 9 Jean-Claude Gillet, Chantal Lavisse et Antoine Marchais
  - 10 Basile Soulebot et Jacques Bodart
  
- \* **Challenge Claude Debergue (5 C) ( C.V.B.M. Créteil ) Toutes séries 23 juin 2019**
  - 1 Bruno Bénédicte
  - 2 Eric Louveau et Chantal Lavisse
  - 3 Jean-Paul Harmand
  - 4 Basile Soulebot
  - 5 Frédéric Blondeau
  - 6 Bruce Commeau
  - 7 Renan Gouranton
  
- \* **Les 6 heures du Der (5 A) ( Y.C. du Der ) Habitables 1 septembre 2019**
  - 12 Bruce Commeau
  
- \* **Femmes à la barre (5 C) ( C.V.B.M. Créteil ) Habitables 8 septembre 2019**
  - 1 Sylvie Le Bour et Marc Blondeau
  - 2 Francine Lecerf, Frédéric Laisné et Fabrice Laurent
  - 3 Lucille Gonzalez, Jean-Marie Zoubiri et Sylvain Rabaté
  - 4 Anne Bartolo et Jean-Paul Riant
  - 5 Chantal Lavisse et Eric Louveau
  
- \* **Les 6 h. de Vaux (5 A) ( C.V.Vaux sur Seine ) Osiris Habitables 29 septembre 2019**
  - 6 Marc Blondeau et Philippe Roy
  - 9 Jean-Claude Gillet, Chantal Lavisse et Sylvain Rabaté
  - 17 Bruce Commeau et Bruno Bénédicte
  - 20 Jean-François Renoux et Antoine Marchais
  
- \* **le Ruban Bleu (5 A) ( Y.C.T. Triel ) Osiris Habitable 6 octobre 2019**
  - 12 Jean-Claude Gillet et Chantal Lavisse
  - 13 Marc Blondeau, Philippe Roy et Antoine Blondeau
  
- \* **Pieds Gelés Habitables (5A) ( C.V.B.M. Créteil ) Habitables 17 novembre 2019**
  - 4 Philippe Roy et Philippe Bonnet
  - 6 Jean-Claude Gillet et Chantal Lavisse
  - 7 Jean-François Renoux et Antoine Marchais
  - 11 Bruce Commeau et Sylvain Rabaté
  - 13 Marc Blondeau et Christian Paulet
  - 14 Basile Soulebot
  - 16 Arnaud Champagne de Labriolle et David Agniel
  - 18 Fabrice Laurent et Thierry Martial
  - 22 Frédéric Laisné et Vincent Gibaud

## **RÉSULTATS DÉRIVEURS 2019**

- \* **Championnat de France des clubs 2019 – Dériveurs (au 28/11/2019)**
  - **Classement club : 254** Division régionale (2018 = 297)

\* Challenge départemental interdériveurs du Val de Marne 2019

- [Classement club](#) :
- [Classement coureurs](#) :

\* Challenge Sud Francilien 2019 (91, 94, 77)

- [Classement club](#) :

**CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FÉDÉRAL 2019** (au 28/11/2019)  
**(DÉRIVEURS)**

- [Classement](#)
  - **8953** : Bruno Bénédicte – National 5
  - **9507** : Philippe Roy – National 5
  - **10849** : Eric Louveau – National 5
  - **13098** : Bernard Baray – National 5
  - **13804** : Judy Shrewsbury – National 5
  - **17718** : Antoine Marchais – National 6

**RÉSULTATS QUILLARDS DE SPORT 2019**

\* Championnat de France des clubs 2019 – Quillards de sport (au 28/11/2019)

- [Classement club](#) : **99** Division promo (2018 = 192)

**CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FÉDÉRAL 2019** (au 28/11/2019)  
**(QUILLARD DE SPORT – VENT D'OUEST)**

- [Classement](#)
  - **41** : Eric Louveau
  - **67** : Jean-François Renoux
  - **74** : Chantal Lavisce
  - **82** : Frédéric Blondeau
  - **97** : Philippe Roy
  - **99** : Judy Shrewsbury
  - **105** : Bernard Baray
  - **121** : Antoine Marchais
  - **122** : Alain Legrain
  - **136** : Jean-Claude Gillet
  - **160** : Bruno Bénédicte
  - **161** : Sylvain Rabaté

**RÉSULTATS HABITABLES 2019**

\* Championnat de France des clubs 2019 - Habitables (au 28/11/2019)

- [Classement club](#) : **296** Division régionale (2018 = 375)

\* **Challenge Ile de France HN OSIRIS 2019** (10 classés)

**Classement club** : 4ème (5320 points), (2018 = 5ème)

**Classement skippers** : (52 classés)

- 9 Jean-Claude Gillet
- 14 Marc Blondeau
- 18 Philippe Roy
- 26 Bruce Commeau
- 43 Arnaud Champagne de Labriolle

**Classement équipiers** : ( 71 classés )

- 12 Chantal Lavisse
- 23 Philippe Roy
- 24 Philippe Bonnet
- 40 Sylvain Rabaté
- 48 Christian Paulet
- 58 David Agniel

**CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL FÉDÉRAL 2019** (au 28/11/2019)

**(Quillards de sport - Habitables)**

- 8953 : Bruno Bénédicte - Nationale 5
- 9377 : Marc Blondeau - Nationale 5
- 9507 : Philippe Roy - Nationale 5
- 9909 : Chantal Lavisse - Nationale 5
- 10868 : Jean-Claude Gillet - Nationale 5
- 13823 : Basile Soulebot - Nationale 5
- 13927 : Sylvain Rabaté - Nationale 5
- 14122 : Christian Paulet - Nationale 5
- 15874 : Bruce Commeau - Nationale 5
- 21961 : David Agniel - Nationale 6
- 21961 : Arnaud Champagne de Labriolle - Nationale 6
- 25114 : Jean-Paul Harmand - Nationale 6
- 27847 : Sébastien Ray - Nationale 6
- 32287 : Renan Gouranton - Nationale 6

Q - Fred Blondeau : qui paie les frais lors d'un déplacement ? Réponse : Le club n'a pas les moyens de défrayer les participants sauf s'il s'agit d'un championnat national (inscription uniquement).

Q - Bruno Bénédicte : Est-ce qu'une aide inciterait les membres à faire un déplacement ?

Q - Fred Blondeau : Peut-on inscrire une sortie conviviale au calendrier ? Réponse : sortie de préférence à coupler avec régates au calendrier. Philippe Roy propose également de constituer un équipage de 7 / 8 personnes pour IdF à la Mer.

*Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.*



## RAPPORT FINANCIER (Chantal Lavisse)

<u>Avoirs au 31-12-2019</u>	:	Compte courant	=	<b>4 273,93</b>
		Livret A (dont intérêt 2019)	=	<b>38 915,26</b>
		Total	=	<b>43 189,19</b>

Nous continuons à être rigoureux sur les comptes du CVBM.

Il ressort un bénéfice de 1 311,95€.

Les cotisations de nos adhérents ne seront pas augmentées en 2020. Peut-être, pour 2021, devrions-nous commencer à appliquer une légère hausse (**de 3%**) pour maintenir un budget prévisionnel que nous souhaiterions constant, ce qui apporterait une plus-value de 400€ sur la base des cotisations globales adhérents.

Grace à des relances répétées les cotisations sont réglées à 98%. Je reste dans l'attente d'un solde ces jours-ci.

Pour les licences 2020, certains de nos adhérents (que je contacterai) devront me fournir un certificat médical compétition validé, (les trois années : 1ère année certificat médical ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années auto-questionnaire santé, sont révolues). Les autres devront fournir leur auto-questionnaire santé. (ces documents sont disponibles sur le site FFV)

Ci-après nouveau tarif des licences FFV :

- Adulte = 58,50€
- Jeune = 29,50€
- Temporaire 1 jour = 15,50€
- Temporaire 3 jours = 30,00€

Dans la licence, il est tenu compte de l'assurance RC, assistance rapatriement et IA. (consulter le site FFV)

Les propriétaires voiliers quillards, habitables devront fournir leur attestation assurance bateau, le club pouvant être tenu responsable lors d'un sinistre.

Dans l'ensemble les recettes 2019 sont à peu près équivalentes à 2018.

(nouvelle régates importante Coupe Rivière en 2019 contre Fête des 70 ans CVBM en 2018)

Les dépenses également :

- l'eau : je rappelle que nous réglons à l'US Créteil notre consommation au vu de notre compteur individuel sachant qu'eux ont le compteur général (n'ayant pas de facture officielle, je me suis basée sur le prix au m3 estimé de 2018).
- secrétariat : davantage de courriers, de dossiers donc fournitures de cartouches, affranchissements, courriers recommandés (relances, dossiers, SCI).
- le foncier est lissé chaque année (encore 7 années à supporter une augmentation – en 2018 nous avons pu bénéficier encore d'un dégrèvement et obtenir une base de foncier correcte qui détermine donc ce fameux lissage) ; au dernier avis d'impôt il nous était précisé : « il est rappelé qu'un lissage de +147€ par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans ».
- les frais pour régates PG sont plus élevés (appel à un "service" extérieur).
- Il y a lieu de remarquer une différence entre achat licences et vente : la FFV a omis un prélèvement !

prévisionnel 2020 CERCLE DE VOILE DE LA BASSE MARNE – Compte de résultat 2018-2019 et budget

CHARGES (Dépenses)		2020	2019	2018	PRODUITS (Recettes)				
60500	Achat matériel				74400	Subvention Département	400,00	2018	670,00
60611	EAU	320,00	313,950	359,45	75400	Recettes PG	900,00	2019	840,00
60612	EDF	2200,00	2106,50	2152,74	75500	Recettes régates autres	200,00	2020	920,00
60613	FIOUL / GAZ	300,00	244,00	517,01	75610	Cotisations Membres	5800,00	2018	6072,00
60630	Fournitures – entretien bâtiments	500,00	668,94	1883,58	75620	Cotisations Bateaux	9000,00	2019	9183,75
60631	Fournitures – entretien bateaux club	800,00	2117,09	2215,25	75800	Cotisations Licences	1700,00	2020	1830,50
60640	Secrétariat	200,00	324,26	212,82	77200	Produits d'exception			0,00
61300	VNF	1100,00	1042,46	988,96	77620	Vente matériel			0,00
61520	Entretien Immobilier	1000,00	760,00	0	77800	Ventes Parts SCI	1000,00		500,00
61560	Maintenance matériel	580,00	1035,70	1223,36	77830	recettes fêtes			620,00
61600	Assurances	2100,00	2042,56	2008,75					
61800	Documentation	50,00	88,22	52,00					
62570	Frais réception (70 ans- 2018) autre		4,00	354,61					
62610	Internet (gestion site)	200,00	148,51	205,94					
62630	Affranchissement	300,00	365,32	283,25					
62650	Télécom	480,00	480,00	480,00					
62700	Frais gestion S.G.	62,00	61,20	61,20					
62810	Cotisations FFV/Ligue/AS Corsaire	300,00	468,00	270,00					
63512	Foncier (impôt)	2200,00	2008,00	1721,00					
63540	Droits Enregistrement	50,00	50,00						
65810	Licences – achat FFV	1700,00	1765,50	1486,00					
65820	Frais régates PG	700,00	849,41	656,53					
65830	Frais autres régates	200,00	505,68						
67800	Charges exceptionnelles	2500,00							
	<b>Rachat part SCI</b>	<b>1000,00</b>	<b>1000,00</b>	<b>500,00</b>					
	Total Charges	18842,00	<b>18449,30</b>	17632,45		Total Recettes	19000,00		<b>19761,25</b>
	Résultat de l'exercice		<b>1311,95</b>			<b>TOTAL</b>			<b>19369,00</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>19761,25</b>						

## Budget prévisionnel

Les divers postes sont estimés au plus juste.

Nous espérons particulièrement que la fidélité de nos adhérents actuels sera encore bien présente. La subvention départementale qui devient moindre au fil des années pourrait être complétée par une demande faite vers la ville ou autre organisme.

Des arbres sont encore tombés. Les villes de Créteil et Bonneuil ont été contactées : Bonneuil a répondu " pas de budget, mais..." ; Créteil est relancée, particulièrement pour les arbres limitrophes derrière les hangars (certains de notre côté, d'autres, côté US Créteil)  
Élagage à prévoir ; coût ? 1 000 € ? 2 000 € ?

En ce qui concerne les charges exceptionnelles, cette année elles seront moindres. En effet la vedette SIAGA a été retirée de notre plan d'eau à notre grand soulagement. (Il avait été provisionné 10 000€)  
Nous pensons modifier les pontons du slip par des plaques inox (ou alu) en remplacement des lattes bois qui servent de coin-plage en été ; ainsi l'endroit devrait être moins fréquenté. = 1000 €  
Le ponton de gauche devra être révisé, (les planches bois devront être espacées davantage, certaines seront à remplacer = 300€)  
Le quai béton est en mauvais état : travaux importants de maçonnerie à prévoir : 500€  
La clôture aurait besoin d'être "redressée" = 200€  
Le CE de 200 litres semble entartré et n'a pas été encore remplacé par un de 100 litres nouvelles normes = 500€ fourniture seule.

Ce qui nous donne un total de 2 500 € de charges exceptionnelles

Question : Changer de fournisseur pour faire baisser les charges téléphone / internet ? À voir...

*Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.*

## QUESTIONS DIVERSES

J-Claude Gillet : le propriétaire de la pointe de l'île Ste Catherine s'est plaint que le ponton risque d'aborder sa propriété, or le ponton ne nous appartient pas.  
Prévoir atelier « lasure » rapidement.

J-François Renoux : la SCI, constituée par des membres du club, a acquis terrain et bâtiments et prête les installations au club. Elle est constituée de 50 lots de 9 parts. Actuellement, les membres possèdent 50% des parts et le club 16%. 9 membres sont décédés et on ne sait pas où sont les lots. Le club a obtenu l'autorisation d'acheter des lots pour servir de tampon et de régulateurs. Il y a encore 50 membres au club, donc tous ne possèdent pas de part. Celui qui s'engage à acheter un lot aujourd'hui, devrait s'engager à vendre son lot au moment où il quitterait le club.  
François Martelet propose de faire voter cette décision en AGE. Difficile de réunir une AGE en l'état actuel des choses...

1991 : les 50 propriétaires de lots étaient clairement identifiés ; en 2020, 9 porteurs ont disparu (18%) sans qu'on puisse en imputer la responsabilité à la gérance qui fait son travail de façon impeccable... Qu'en sera-t-il dans 29 ans (date de la fin de la SCI) ? Combien vont encore disparaître ?  
Si on ne peut pas réunir d'AGE en 2049, la SCI disparaîtra et par conséquent, le club aussi.

**Texte soumis au vote :**

Si je cesse d'être membre du CVBM pour une raison quelconque, je soussigné ..... , demeurant ..... donne par la présente irrévocablement mandat à la gérance de la SCI St Julien de vendre les ..... actions de cette SCI que j'achète ce jour pour la somme de .....€. Cette vente s'effectuera au prix minimum de ...€, soit le prix auquel je les ai achetées. Le produit de cette vente me sera réglée, ou le cas échéant réglé à mes ayants-droits, par chèque émis par l'acheteur agréé par la gérance de la SCI, la bonne fin de ce chèque étant garantie par le CVBM.

*Adopté à l'unanimité*

**ELECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR**

Bruno Bénédiclus et Christian Paulet, membres sortants se représentent.

Personne ne s'opposant à un vote à main levée, Bruno Bénédiclus et Christian Paulet sont réélus à l'unanimité.

**ELECTION DU BUREAU**

- Président : Marc Blondeau est élu à l'unanimité
- Président d'honneur : Jean Antoine
- Vice-président : Philippe Roy est élu à l'unanimité
- Trésorière / secrétaire : Chantal Lavisce est élue à l'unanimité
- Secrétaire adjointe : Sylvie Le Bour est élue à l'unanimité
- Secrétaire adjoint : Bruno Bénédiclus est élu à l'unanimité

**COMITÉ DE DIRECTION :**

- Correspondant ligue : Laurent Dufort
- Entretien bateaux : J-François Renoux  
Christian Paulet
- Travaux et entretien : J-Claude Gillet
- Résultats régates : Bruce Commeau

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 17 h 10.